



## Région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

- L'économie de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est centrée sur trois secteurs : la pêche, la forêt et le tourisme. Ces activités saisonnières et les activités de transformation qui leur sont associées représentent 30 % de l'économie de la région.

En ce moment, on constate que les secteurs qui génèrent le plus grand nombre d'emplois sont les services de santé et les services sociaux, le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, l'enseignement, l'administration publique et la fabrication ou transformation des aliments et boissons. La pêche et l'exploitation forestière constituent jusqu'à maintenant la plus grande part des activités du secteur primaire et, avec l'exploitation minière et l'agriculture, quoique toutes deux modestes, elles contribuent à faire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine une région-ressource dont le potentiel reste à développer.

Sentant le besoin de diversifier ses activités, la région s'est choisie trois créneaux d'excellence dans lesquels elle entend diriger son économie au cours des années à venir. Il s'agit des *Ressources, sciences et technologies marines*, du *Récrétourisme santé/nature* et de l'*Énergie éolienne*. À ces trois créneaux sont rattachées des mesures fiscales spécifiques à la région pour toute entreprise qui crée de l'emploi en mariculture, dans la transformation des produits marins, en biotechnologies marines ou dans la fabrication d'éoliennes. Les entreprises installées dans la région peuvent bénéficier de la collaboration du Centre spécialisé des pêches, lieu d'éducation et de recherche, ainsi que de celle du Centre aquacole marin; ces deux institutions se consacrent au développement et à l'amélioration de l'industrie de la pêche et de l'industrie maricole. Elles peuvent aussi compter sur le TechnoCentre éolien de la Gaspésie-les Îles, organisme voué à la promotion et au développement de l'industrie éolienne, et doté d'un centre de recherche.

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a décidé de réunir ses forces vives pour se développer de façon optimale. La stratégie économique est arrêtée et appliquée par la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il existe aussi des organismes de soutien à l'activité économique et d'aide à l'entreprise. Parmi eux, se trouve le Fonds régional de solidarité Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, société en commandite qui participe au développement des entreprises. On peut aussi compter sur la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles qui offre d'intéressants incitatifs financiers dans le domaine de la culture, de l'éducation, de l'environnement, des loisirs et sports, de la santé et des services sociaux. Chaque MRC possède un Centre local de développement (CLD) et une Société d'aide au développement des collectivités (SADC). Plusieurs municipalités ont leur propre agent de développement qui travaille au développement local. Les Chambres de commerce jouent aussi un rôle actif sur le territoire.

Enfin, la région est dotée d'infrastructures intéressantes : plusieurs ports de mer en eaux profondes, un chemin de fer, des parcs et zones industriels, cinq aéroports, un réseau de fibre optique qui ceinture la péninsule et Internet haute vitesse dans la majorité des municipalités.